



Faculté de diviser parcelle pour un bailleur

Par **keras**, le **15/09/2021** à **18:45**

bonjour,

Lorsqu'un propriétaire possède deux maisons sur une même parcelle et qu'il décide d'en louer une.

A t-il le droit de construire une clôture séparative sur la parcelle pour "isoler" la maison à louer . Cette opération ce faisant selon un tracé, comme bon lui semble, et sans faire appel à un géomètre pour détacher la parcelle à louer. ?

Par **Visiteur**, le **15/09/2021** à **21:57**

Bonsoir

Si elle est impérative pour vendre, aucune division parcellaire n'est requise pour louer.

Vous pouvez donc poser la séparation que vous souhaitez.